

# CHAPITRE 1

## ÉTUDE ÉTHMOLOGIQUE ET MORPHOLOGIQUE DES PRÉPOSITIONS SPATIALES À INTERVALLE

### 0. Introduction

Malgré la multiplicité des perspectives méthodologiques ayant pour but de rendre compte des similitudes des éléments grammaticaux, nous sommes dans l'obligation de sélectionner l'approche la plus adaptée à l'illustration des analogies de la triade prépositionnelle « *entre* », « *en/dans l'intervalle de* » et « *de... jusqu'à/en* ».

Ainsi, nous procéderons à une étude étymologique et morphologique de leurs convergences et divergences, en nous référant aux dictionnaires spécialisés. Ces références serviront à donner de l'autorité à ce travail dont l'objectif est d'examiner les origines de leur synonymie d'un point de vue linguistique.

Pour démêler l'écheveau de cette enquête, il convient de partir des données spécifiques d'ordres étymologique et morphologique qui sont, semble-t-il, en étroite corrélation. C'est ce qui nous incite à les traiter conjointement afin de montrer la relation de continuité entre ces deux outils d'analyse. En ce sens, leurs modèles explicatifs et leurs résultats seraient complémentaires dans l'illustration des affinités de cette triade prépositionnelle. Ainsi, nous sommes en droit de nous interroger : L'étymologie et la morphologie peuvent-elles contribuer à révéler les ressemblances et dissemblances de cette triade prépositionnelle ?

Si nous réalisons une analyse qui les divise en apparence, c'est parce que nous essaierons d'élucider les détails distinctifs de ces cas, chacun pris à part.

## 1. Étude étymologique et synonymie des PSI

Conformément au point de vue d'Arsène Darmesteter, selon lequel « c'est [...] à l'étymologie et au sens premier qu'il faut avant tout demander la clef de cette synonymie<sup>1</sup> », il est tenant, pour la netteté de l'exposé comparatif de ces prépositions, de faire appel à cet examen étymologique.

Avant d'entamer un travail étymologique descriptif des éléments de cette triade prépositionnelle, nous portons un intérêt liminaire en mesure d'amener des éclairages sur quelques aspects communs les reliant. À cette fin, nous nous consacrons à la détermination des origines des prépositions françaises « *de* » et « *à* », telle que l'attestent les dictionnaires expliquant leur évolution diachronique.

Débutons cet exposé par la définition étymologique de la préposition simple « *de* » issue de la particule invariable latine « *dē* » (842), qui se retrouve en celtique (irlandais « *di* », gallois « *di-* »). Elle marque en latin l'origine, la provenance, le point de départ, l'éloignement, la séparation, avec une idée accessoire de « mouvement de haut en bas ». Le latin alternait les constructions avec la préposition « *de* » avec celles sans préposition. Comme « *ab* » et « *ex* », l'unité « *dē* » a servi à renforcer un certain nombre de particules : adverbes et prépositions, dont certaines apparaissent de très bonne heure : « *dehinc* » (« à partir de là »), « *deinde* » (« ensuite »), « *dēsuper* » (« d'en haut »).

Nous soulignons que la préposition « *de* » issue du latin a dû quasiment conserver une même identité morphologique, phonétique et orthographique – à l'exception de ce « *e* » long « *ē* » qui s'est perdu diachroniquement dès le latin vulgaire. Rappelons toutefois que, pour la pertinence de l'analyse, nous élaguons de notre développement tous les détails superflus.

Quant à l'étymologie relative à la préposition simple « *à* », le *dictionnaire historique de la langue française*<sup>2</sup> établit une parenté entre celle-ci et trois prépositions latines. Cette donnée révèle la complexité du problème abordé :

- La première « *ad* » (jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle), préverbe et préposition, dont la signification primitive est celle d'un rapport de direction, exprimant l'origine et le mouvement de direction vers un lieu ou une personne, puis la proximité (dans le voisinage de, généralement avec l'idée de mouvement), la situation sans mouvement, le rapport, la comparaison. « *Ad* » remplaçait le datif et le génitif. Cette préposition serait supplantée par « *in* », « *ad tribunal* » → « *in tribunal* », cette alternance entre « *ad* » et « *in* » se remarque dans la basse latinité dans

<sup>1</sup> Arsène Darmesteter, *op. cit.*, 1950, p. 145.

<sup>2</sup> Alain Rey, *op. cit.*

l'emploi confus de « *ad* » et « *in* » devant les noms de villes et de pays, jusqu'à ce que les règles se fixent.

▪ La deuxième « *ab* » (jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle) correspondant au grec « *apo* »<sup>1</sup> (apocalypse) qui s'est étendu à plusieurs notions, notamment la séparation, l'origine (ce qu'exprimera « *de* » en français). Cette préposition signifie « en s'éloignant, en partant de, depuis, de », et marque le point de départ (des environs, du voisinage d'un endroit, et non de l'intérieur de). Ce qui explique qu'il accompagne l'ablatif ; il se dit de l'espace comme du temps, avec ou sans idée de mouvement : *Caesar maturat ab urbe proficisci*, Cés., BG. 17. Une étymologie qui fait écho à ce qu'éclaircit Honoré Joseph Chavée en indiquant « APA, loin de ; Gr. *απο*, loin de, hors de ; Lat. *ab*, *a*<sup>2</sup> ». Dans son explication sur les *termes de parenté en langues indo-européennes*, Benveniste nous fait remarquer le degré d'ancestralité de ces mots qui ont formé par exemple en latin « *abnepos* » « petit-fils du petit-fils ». Un développement qui éclaire l'origine étymologique de la préposition-préfixe « *ab* », lorsqu'il énonce : « le préfixe v. perse *apa-* est le correspondant étymologique de lat. *ab*<sup>3</sup> ».

▪ La troisième « *apud* » (« *aput* » en formes dialectales « *apor* », « *apur* ») forme populaire de « *abu* », employée tardivement (VI<sup>e</sup> siècle) pour désigner les notions de relation, d'accompagnement en concurrence avec « *cum* » (« *avec* »). Un phénomène intéressant s'atteste dans l'explication fournie par Mildred Katharine Pope, dans son livre *From Latin to Modern French*, où elle caractérise la contamination, issue du latin déjà, qu'elle illustre dans l'étymologie de la préposition « *avec* » : « *avec* < *avec* + *od* (< *apud*)<sup>4</sup> ».

Dans la basse latinité, la langue ne faisait pas appel aux prépositions, mais plutôt aux cas qui s'agglutinaient aux noms, il était d'usage de dire « *vado Romam* ». Ce système s'est développé historiquement et les locuteurs, par besoin de rigueur, ont supplanté ces désinences par les prépositions. De la sorte, pour marquer le mouvement de direction vers un lieu, il était plus explicite de dire « *vado ad Roma* », traduisible en français par « je vais à Rome ».

<sup>1</sup> Pierre Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Histoire des mots*, Éditions Klincksieck, Paris, 1968, p. 97-98. « *ἀπό* : préposition et préverbe. Sens : "loin de, séparé de" » « *Apo* : vieille préposition qui se retrouve dans skr. *apa*, v. irl. *apa*, lat. *ab*, got. *af*, etc. Une forme \**apu* peut également avoir existé en indo-européen ».

<sup>2</sup> Honoré Joseph Chavée, *Lexiologie Indo-européenne ou Essai sur la science des mots*, A. Franck, Libraire-Éditeur, Paris, 1849, p. 132.

<sup>3</sup> Émile Benveniste, « Termes de parenté dans les langues indo-européennes », dans *L'Homme*, tome 5, n<sup>os</sup> 3-4. *Études sur la parenté*, 1965, p. 8.

<sup>4</sup> Mildred Katherine Pope, *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman*, Manchester University Press, London, 1934, p. 295.

La concurrence de ces trois formes pour désigner la même signification a engendré une certaine confusion entre « *ab* », « *ad* »/« *apud* » et « *ad* ». Ces trois formes primitives se sont cristallisées progressivement en une seule forme fixe, qui s'est stabilisée au fur et à mesure dans la langue française en « *a* » sans accent, devenue plus figée sous la forme de « *à* » avec accent (l'accent grave apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle). Morphologiquement « *à le* » s'écrivait « *al* », et « *à les* » → « *aus* » puis « *als* ». Ces formes contractées engendraient des graphies arbitraires jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

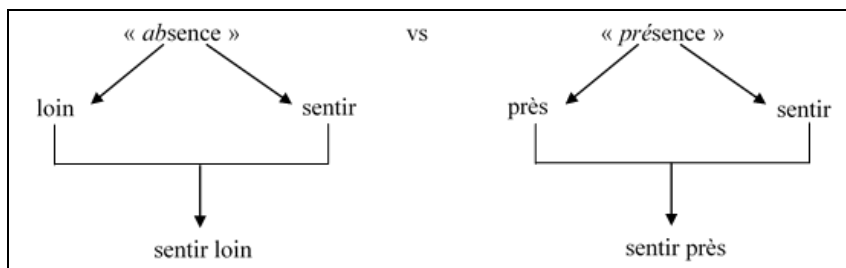
Cette préposition, avec ces différentes variantes orthographiques, a joué un rôle important dans la flexion de la langue française et a contribué à l'évolution de la syntaxe en tant que préfixe ou préverbe. Elle a permis la formation des noms tels que « *adieu* », « *aplomb* », des adjectifs tels que « *adroit* », « *anormal* »<sup>1</sup>, et des verbes comme « *agenouiller* », « *aligner* », « *abattre* », « *alourdir* », etc. La forme latine « *ad* » a survécu comme préfixe de certains mots « *advenir* », « *admettre* », « *adjonction* », « *adverbe* », etc., ainsi que la préposition « *ab* » qui s'observe comme un résidu de la préposition latine sous forme de préfixe « *abjurer* », « *absolution* », « *abnégation* », « *absurde* ». Ces prépositions latines « *ab* » et « *ad* », étant deux variantes orthographiques en concurrence, ont évolué pour mettre fin aux confusions morphologiques et phonétiques. D'ailleurs, elles se figent dans la langue française, qui les remplace par la préposition simple « *à* ».

L'évolution orthographique touche à des mots combinant la forme de la préposition « *à* » que Mildred Katherine Pope explicite en disant que les locutions qui s'écrivaient « *a aise, guet a apens, ja a dis* » devinrent, par contraction avec l'initiale « *a* » du mot suivant, stéréotypées ce que nous utilisons aujourd'hui « *aise, guet-apens, jadis* »<sup>2</sup>.

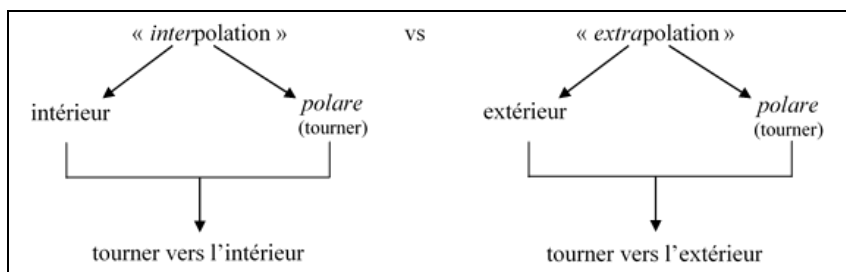
Mais, comme nous l'avons déjà observé, « *ab* » et « *ad* » ont pu s'agglutiner en tant que préfixes pour développer le paradigme catégorématique. Ainsi, ces anciennes formes ne sont plus aptes à être employées de façon disjointe. En préfixant certaines unités lexicales, ces anciennes prépositions, traces du résidu latin, portent désormais en elles la marque du renouvellement linguistique.

<sup>1</sup> Aussi l'observation de la langue française ne nous fait-elle pas apercevoir la préservation de création de mots à partir de la préposition pour signifier l'antonyme dans des cas comme « *agrammatical* », « *atypique* », etc.

<sup>2</sup> Mildred Katherine, Pope, *op. cit.*, p. 110. « *the preposition a coalesced not infrequently with the initial a of a following word [...] in the locutions a aise, guet a apens, ja a dis, this contraction stereotyped* ».

**Figure 13** : Innovation lexicale par emploi préfixal de la préposition latine « *ab* »

De même, la préposition « *inter* » a pu se maintenir en tant que préfixe désignant l'intériorité. Elle s'est agglutinée à des formes catégorielles (substantif « *interdépendance* », verbe « *intercaler* », adjectif « *intermoléculaire* », adverbe « *internationalement* »). Ce préfixe est admis, lui aussi, dans la systématique des antonymes, ce qui s'illustre par le cas de :

**Figure 14** : Innovation lexicale par emploi préfixal de la préposition latine « *inter* »

Ce retour aux origines de ces prépositions est une esquisse préalable importante dans leur étude comparative. Dans le sens où on comprend que leurs anciens usages en tant que préfixes et prépositions, hérités du latin, se sont conservés en français moderne. Cette esquisse a permis, d'une part, de révéler des particularités les rapprochant sur le plan étymologique ; d'autre part, elle a fourni des détails fondamentaux sur leur entrecroisement morphologique. En effet, ces deux relateurs constituent la forme matricielle de la combinaison prépositionnelle « *de... jusqu'à* ». De plus, quoique la préposition « *de* » fasse partie de la locution prépositionnelle « *dans l'intervalle de* », son sens ne lui permet pas, semble-t-il, d'être incorporée dans l'analyse des divergences et convergences de la triade en question. C'est ce qui nous a conduit à les traiter en préambule.

### 1.1. Divergences étymologiques des PSI

Afin de déterminer s'il y a des divergences ou non, nous tenterons de recenser les définitions regroupant des traits distinctifs de ces trois cas étudiés, notre but étant de révéler les propriétés intrinsèques qui les différencient.

### 1.1.1. Divergences de « E » vs « I »

Disons pour commencer que le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* d'Ernout et Meillet précise bien que « *entre* » provient de l'étymon *inter* et désigne « proprement à "l'intérieur de deux"<sup>1</sup> ».

Quant à la locution « *en/dans l'intervalle de* », nous avons un noyau lexical « *l'intervalle* », issu de l'étymon latin « *intervallum* » qui est défini dans le *Dictionnaire étymologique* comme étant « l'espace entre deux palissades<sup>2</sup> ». À ce sémantisme, s'ajoute le sens de « *dans* » et « *en* » insistant sur l'intériorité, et « *de* » qui marque l'origine.

Nous pouvons, à partir de ces étymons, répertorier une distinction essentielle : « *entre* » présuppose deux bornes, alors que la locution « *en/dans l'intervalle de* » regroupe plus de traits spécifiques. En effet, celle-ci peut signifier l'existence de deux limites spatiales, mais également un supplément d'expressivité avec cette sorte de focalisation sur l'intériorité du lieu, qui peut avoir plus que deux limites.

### 1.1.2. Divergences de « E » vs « J »

Comme précédemment décrite, la préposition « *entre* » signifie « l'espace compris entre deux ou plusieurs objets<sup>3</sup> » : *Inter Sequanos et Helvetios CÆS. G.1, 2*, entre les Séquanes et les Helvètes<sup>4</sup>.

Notre tâche, qui consiste à distinguer les significations étymologiques de ces relateurs, passe par des cas de figures complexes associant des prépositions à appréhender conjointement. Parmi la liste des prépositions en tandem, nous traiterons étymologiquement la construction : « *de... jusqu'à* ».

En effet, comme l'indiquent Ernout et Meillet, « en tant que préposition, *de* accompagne un ablatif et, comme *ab* et *ex*, [elle] marque l'origine, l'éloignement, avec une idée de mouvement de haut en bas<sup>5</sup> ».

Quant à l'origine étymologique de la préposition « *jusqu'à* », Le Gaffiot spécifie qu'elle est issue de l'étymon « *usque* », jointe à des prépositions « marquant le point de départ ou le point d'arrivée dans le sens local ». Dans ce même dictionnaire, on nous explique que si elle est usitée avec

<sup>1</sup> Alfred Ernout et Antoine Meillet, *op. cit.*, p. 558.

<sup>2</sup> Albert Dauzat, Jean Dubois et Henri Mitterand, *Dictionnaire étymologique*, Paris, Librairie Larousse, 1971.

<sup>3</sup> Ferdinand Jacob, *Lexique étymologique latin-français*, Paris, Delalain Frères, 1883.

<sup>4</sup> F. Gaffiot, *op. cit.*, p. 838.

<sup>5</sup> Alfred Ernout et Antoine Meillet, *op. cit.*, p. 294.

*ad*, elle renforce le sens de point d'arrivée : « *jusqu'à* : *usque ad castra* CÆS. G.1, 51, *jusqu'au camp* ». Il convient de signaler, en outre, que l'étymon « *usque* » a l'aptitude de se combiner avec la préposition « *in* » pour marquer à la fois le sens d'arrivée et celui de l'intériorité locale « *jusque dans, jusqu'en* : *usque in Pamphylia*, CIC. Pomp. 35, *jusqu'en Pamphylie* ».

Après avoir exposé, séparément, le comportement étymologique de ces deux prépositions, il nous incombe, à présent, de relever en quoi elles diffèrent l'une de l'autre. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà développé auparavant, « *entre* » se distingue par ce sémantisme d'intervalle à deux pôles, alors que la construction en tandem « *de... jusqu'à/en* » a pour caractéristique de délimiter cet intervalle spatial bipolaire par une borne initiale correspondant à la première préposition « *de* » et par une borne finale relative à « *jusqu'à* ».

### 1.1.3. Divergences « *I* » vs « *J* »

Au niveau d'une approche qui vise à montrer l'écart étymologique de ces deux prépositions, nous rappelons que la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* » a comme nucléus lexical l'étymon latin « *intervallum* », qui en constitue l'élément distinctif. Ce terme signifie selon Ferdinand Jacob, « espace entre les têtes des poteaux, des piquets qui servaient à former les palissades, les retranchements ; d'où : intervalle (de lieu), distance, espace<sup>1</sup> ».

En ce qui concerne les prépositions corrélées « *de... jusqu'à/en* », Ernout et Meillet remarquent déjà que « *de* » a pour sens « l'origine, l'éloignement » et que l'unité « *jusqu'à/en* » dérive de « *usque* ». Ils précisent également que cet élément « s'emploie absolument, ou joint à d'autres particules, adverbes ou prépositions, pour marquer la continuité d'un mouvement dans l'espace, envisagé dans son point de départ ou dans son point d'arrivée<sup>2</sup> ».

Nous retiendrons des caractéristiques que nous venons d'explorer une nuance différenciatrice de ces deux items, à savoir l'importance de l'intériorité spatiale relative à « *en/dans l'intervalle de* » par rapport au fait que la corrélation « *de... jusqu'à/en* » met en évidence les deux pôles de l'intervalle, c.-à-d. le commencement et la fin.

Au terme de cet aperçu analytique des divergences relatives à ces trois prépositions, nous pensons avoir montré que leur étymon accentue leur écart sémantique : « *entre* » : deux bornes ; « *en/dans l'intervalle de* » : une intériorité intrinsèque ; « *de... jusqu'à/en* » : une insistance sur un point de départ et un point d'arrivée.

<sup>1</sup> Ferdinand Jacob, *op. cit.*, p. 524.

<sup>2</sup> Alfred Ernout et Meillet, Antoine, *op. cit.*, p. 1336.

Nous en déduisons que l'examen étymologique procure des définitions bien nettes de leurs origines distinctives.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que notre objectif analytique tend à faire ressortir, par le biais de l'étymologie, leur analogie, et plus précisément leur quasi-synonymie.

## 1.2. Convergences étymologiques des PSI

Il importe de revenir à l'hypothèse principale et de fournir un développement logique qui expose dans le détail l'origine de cette synonymie. Nous avons choisi d'interroger l'étymologie dans l'intention d'avoir des éléments de réponse permettant d'expliquer la validité de leur affinité sémantique.

### 1.2.1. Convergences de « E » = « I »

Nous abordons, dans ce qui suit, l'essai comparatif en tenant compte des traits communs de ces prépositions. À propos de la préposition simple : « *entre* », Auguste Brachet clarifie que son étymon issu du « latin *intra* [et signifie] dans l'intervalle de<sup>1</sup> », quant à la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* » son l'étymon lexical « *intervallum* » est défini dans le *Gaffiot* comme l'espace « entre deux pieux ».

Ce qui nous intéresse dans ces deux définitions précédemment citées est le fait de leurs renvois mutuels qui se souligne dans : *entre* : *inter* (*intra*) : *intervalle* ; *intervalle* : *Intervallum* : entre deux

Un autre critère morphologique commun s'atteste dans le fait que « *intervalle* » comporte le préfixe « *inter* ». Cet élément renforce le rapprochement sémantique de ces deux unités, étant donné qu'il semble présenter un trait unificateur dû à leur appartenance à une même racine étymologique.

### 1.2.2. Convergences de « E » = « J »

En nous référant à l'ensemble des définitions étymologiques de la préposition « *entre* » → « *inter* », nous aboutissons à des résultats interprétatifs semblables, à savoir l'espace entre deux pôles. De même pour la construction en tandem « *de... jusqu'à/en* », cet assemblage déjà examiné étymologiquement confirme une bipolarité élaborée par la première préposition simple « *de* » désignant le point de départ, et par les locutions « *jusqu'à/en* » référant au point d'arrivée.

---

<sup>1</sup> Auguste Brachet, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, troisième édition, Paris, J. Hetzel et C<sup>ie</sup>, 1870, p. 208.

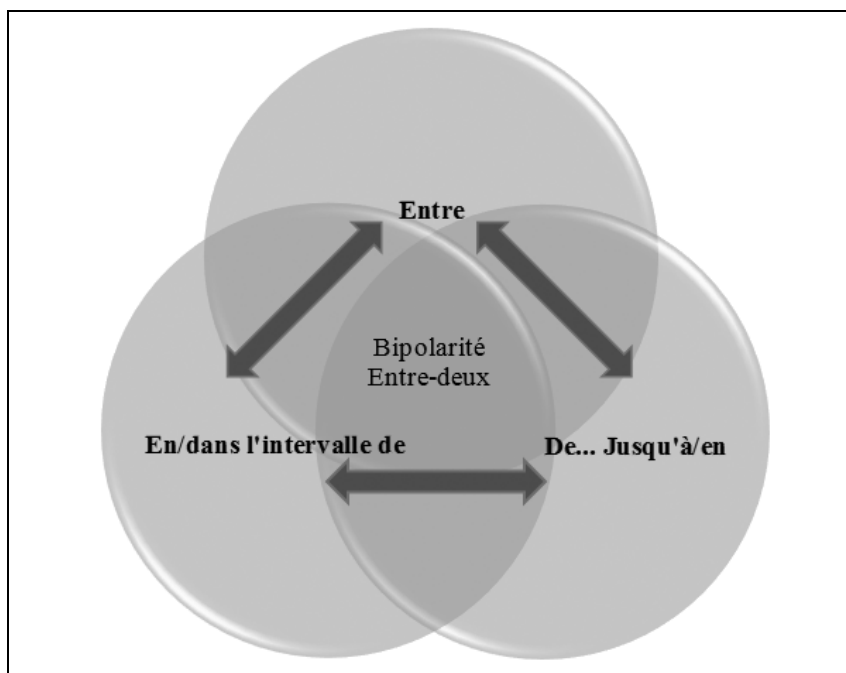
Nous tirons de cette décomposition un fond sémantique approchant, dans la mesure où elles s'accordent au niveau de la bipolarité qui leur est inhérente.

### 1.2.3. Convergences de « I » = « J »

À partir des données précédentes, il est d'ores et déjà possible de rapprocher la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* », au sens étymologique d'espace entre deux pieux, et les prépositions corrélées « *de... jusqu'à/en* » dont les composants présupposent un intervalle spatial à deux limites.

Au terme de cette étude étymologique comparative, nous pouvons dire, que dans les cas examinés, les convergences sont importantes. De fait, compte tenu des multiples croisements illustrés dans les différentes définitions, il est à noter que les étymons recensés manifestent clairement une correspondance sémantique sous-jacente. Ces traits étymologiques<sup>1</sup> pourraient être représentés comme suit :

**Figure 15 :** Convergences étymologiques de « ENTR », « E-DID » et « DJÀ-E »



Cette triade prépositionnelle présente des divergences dues, même partiellement, à leurs particularités étymologiques distinctives. Toutefois, cette démonstration

<sup>1</sup> Cette figure part des intersections étymologiques de ces trois relateurs pour souligner leur consensus interprétatif, voire sémantique.

ayant pour but de mettre en facteur les convergences de « *entre* », « *dans l'intervalle de* » et « *de... jusqu'à* », en retournant aux sources de leurs ressemblances, s'inscrit dans le choix du cadre méthodologique de cette étude. En effet, nous nous sommes inspirée de l'hypothèse de Darmesteter fondée sur l'investigation étymologique comme moyen de résolution de la quasi-synonymie des trois prépositions étudiées. Quoique, dans notre tentative d'application de cette approche, les unités comparées n'aient pas manifesté une correspondance étymologique parfaite, la triade « *entre* », « *parmi* » et « *au milieu de* » valide cette hypothèse. Ces trois unités renvoient au même étymon, or le motif de la présente étude serait justifié par le fait que cette triade met en jeu la notion d'intervalle ; que nous serons amenée à développer davantage dans les parties suivantes.

La question qui se pose, dès lors, est de savoir : Comment la morphologie peut-elle rendre compte de leurs divergences et convergences ?

## 2. Étude morphologique des PSI

Nombreuses sont les démarches méthodologiques qui servent à repérer les éléments différenciateurs ou analogiques (rassembleurs) de ces parties du discours synonymiques. Nous nous intéressons à la question de la morphologie de la triade « *entre* », « *de... jusqu'à/en* » et « *en/dans l'intervalle de* », en problématisant deux aspects éminents, à savoir leurs divergences et leurs convergences.

Ce paramètre morphologique semble être indispensable, bien entendu comme d'autres paramètres dont nous nous servirons ultérieurement, pour révéler leurs traits formels spécifiques.

Bien que l'invariabilité de ces unités, et plus encore celle des autres items syncatégorématiques, soit considéré comme une évidence, nous nous devons de réexaminer cette spécificité fondamentale des prépositions. En effet, leur invariabilité peut être contestée par rapport à celle des autres syncatégorématiques : pronoms, articles, conjonctions qui sont plus indéclinables, au même titre que les adverbes et les interjections classés comme des catégorématiques toujours invariables. À partir de l'observation de ces cas, nous constatons que la locution prépositive a une orthographe variable : « *dans l'intervalle de / du / d' / des* ». Pareil constat s'applique aux prépositions corrélées « *de / du / d' / des... jusqu'à / au / aux* » et ainsi de suite pour de nombreuses prépositions. Nous rappelons qu'elles se distinguent, en outre, par le critère de position, car, selon la règle générale, elles se préposent.

Ces critères précédemment exposés demeurent superflus, ce qui nous conduit à pousser la recherche des détails formels spécificateurs de cette triade prépositionnelle.

## 2.1. Divergences morphologiques des PSI

Il est, en fait, indéniable que cette triade, saisie sous l'angle de sa morphologie, nous fait percevoir une grande divergence formelle. Celle-ci se confirme par le fait que « *entre* » se définit en linguistique comme une préposition simple (un seul mot), que la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* » a une forme composée (trois mots : préposition + SN + préposition), et que les prépositions en corrélation « *de... jusqu'à/en* » présentent une construction plus complexe, fonctionnant en tandem pour configurer un intervalle spatial. C'est ainsi que, dans certaines attestations, quand le locuteur français recourt à la préposition « *depuis* », le bon usage prescrit tacitement l'ajout de « *jusqu'à/en* ». Ce dernier cas de figure nous met en présence une morphologie spécialement délicate et singulière.

Au-delà de ces constats, qui restent superficiels, notre travail a pour objectif de relever les critères morphologiques plus rigoureux et à même de révéler leur essence formelle distinctive.

### 2.1.1. Divergences de « *E* » vs « *I* »

En réalité, un examen morphologique qui se fonde sur l'aspect étymologique manifeste une erreur due à une description superficielle des données linguistiques. C'est le cas de la préposition « *entre* », classée communément comme préposition simple, puisqu'elle est représentée morphologiquement par un seul item. Pourtant, en nous référant à la définition du *Dictionnaire historique de la langue française*, nous aurons tendance à dire que cette unité est problématique vu son aspect composé : « *inter* est formé de *in* et de l'élément *-ter-* servant à opposer deux parties que l'on retrouve dans *alter* (→ *autre*)<sup>1</sup> ».

Pour ce qui est de la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* », nous avons noté que sa formation s'explique par le processus de grammaticalisation. En d'autres termes, contrairement à la préposition « *entre* » issue du latin « *inter* », cette locution prépositive étudiée a eu un autre parcours. Ce qui s'explique par le fait que l'unité lexicale « *intervallum* » est à la base composée de « *inter* » et « *vallum* » qui se grammaticalisent en se transformant en un noyau figé. Celui-ci devient morphologiquement invariable, dans une construction prépositive complexe, c.-à-d. la locution prépositive forgée sur des modèles systématiques que nous avons explicités dans la première partie de ce travail.

---

<sup>1</sup> Alain Rey, *op. cit.*

Ainsi, nous obtenons une préposition morphologiquement structurée de deux prépositions simples jointes à un nucléus lexical, la première le précédant, et la seconde le suivant. Toutefois, il est à remarquer que « *dans* », qui donne l'impression d'être une préposition simple, se révèle, elle aussi, composite, puisqu'elle serait formée selon les dictionnaires étymologiques et historiques à partir de « *de* » et de « *intus* ».

Bien que ces deux unités prépositionnelles examinées présentent nettement un élément commun « *entre* » → « *inter* », nous avons tenté de montrer, à travers ce découpage morphologique, qu'elles n'ont pas eu le même parcours de formation. Ainsi, la préposition « *entre* » plus antérieure par rapport à la locution « *en/dans l'intervalle de* », déploie une plus grande capacité d'extension morphologique. Cette extension se confirme dans la création de nouvelles unités lexicales et grammaticales en tant que préfixe comme dans : *entrevoir*, *entretien*, *entreprise*, etc., ou sous sa deuxième variante dérivée de « *inter* » : *intervalle*, *interrompre*, *international*, etc.

En revanche, la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* » serait frappée d'un figement morphologique, qui aurait contraint son évolution par rapport à la première.

### 2.1.2. Divergences de « *E* » vs « *J* »

Dans le traitement morphologique comparatif de ces deux relateurs, nous observons un décalage formel considérable. La première préposition, ci-dessus analysée, est composée de « *in* » et « *-ter-* » (*alter*), quoiqu'elle soit transcrite en une seule unité.

Néanmoins, pour la seconde, on a une graphie plus complexe formée d'une paire fonctionnant en concert, conjointement liée. C'est ce qui justifie l'appellation de prépositions en tandem. Pour être plus précise, nous dirons que cette préposition en corrélation est doublement composée, et ce, par une structure combinant un doublet transcrit séparément au niveau de l'orthographe.

La complexité morphologique de cette construction prépositionnelle spatiale réside dans ce rapport de concordance et d'interdépendance qui unit les deux constituants de cette paire. Il est ainsi incontestable que si l'on recourt à l'une des prépositions les plus simples, les plus abstraites « *de* » ou « *à* » pour rendre compte d'un intervalle spatial, on est obligé de les employer ensemble.

Quelle que soit la construction en tandem exprimant l'intervalle spatial à examiner morphologiquement, la présence du relateur « *de* » pour le point de

départ et de « à/en » pour le point d'arrivée est une caractéristique prépondérante, voire une condition sine qua non pour configurer un intervalle spatial. Et cela s'applique, bien entendu, à toutes les prépositions en tandem introduisant l'intervalle.

Schématiquement, cette construction obéit à ce modèle prépositionnel bipolaire issu de cette forme matricielle « de... à/en », qui a pu déployer une expansion du nombre de prépositions dont l'arrangement peut assembler des éléments morphologiquement différents.

Nous avons sélectionné la paire « de... jusqu'à/en » comme un cas que nous essaierons d'étudier rigoureusement. Cette construction en tandem a une morphologie problématique due à sa complexité qui nous appelle à la réanalyser en adoptant une méthode décompositionnelle.

Pour ce faire, nous soutenons que le premier composant, la préposition simple « de » obtempère à la loi matricielle des constructions en tandem explicitant l'intervalle. De plus, sa morphologie atteste de sa forme indivise, irréductible, puisqu'elle est issue du latin « *dē* ».

Quant au deuxième formant « jusqu'à/en », il s'agit d'une locution prépositive associant « *jusque* » + « à/en ».

En effet, le *Dictionnaire historique de la langue française* atteste l'origine de la formation de l'item « *jusque* » en stipulant qu'elle serait « issue de l'ancienne préposition *enjusque* dont le *en-* a disparu, dès lors qu'on a senti le préfixe inutile. Cette forme venait du latin *inde usque*, de *inde* "d'ici", mot du groupe de *is*, adjectif-pronom de renvoi ayant donné des adverbes de lieu, et *usque* "*jusqu'à*", formé de *ut* et *que*, fréquent à l'époque tardive mais déjà relevé en langue classique<sup>1</sup> ». Pour nous résumer, nous dirons que l'évolution morphologique de cette préposition s'est réalisée chronologiquement suivant les étapes : *inde usque* → *enjusque* → *jusque* → *jusqu'à*.

Dans quelques cas peu fréquents, cette préposition spatiale a l'aptitude de s'employer seule, c.-à-d. sans l'adjonction d'une autre préposition : « *jusque* » + nom, *jusque fin*... ; « *jusque* » + adverbe : *jusque-là*, etc.

Toutefois, ce qui est plus commun dans le bon usage de la langue consiste à joindre une autre préposition à « *jusque* » pour obtenir des constructions morphologiquement plus précises. C'est ce qui s'illustre dans des prépositions complexes comme « *jusque* » + « *à, en, dans, sur, sous, devant, derrière, après, entre* », et même d'introduire des locutions conjonctives à valeur temporelle

<sup>1</sup> Alain Rey, *op. cit.*

du genre : « *jusqu'à ce que* ». Cette unité admet également une extension catégorielle adjectivale et nominale qui dérive de la locution adverbiale « *jusqu'au bout* », à savoir « *jusqu'au-boutiste ; jusqu'au-boutisme* ».

Cette analyse tente d'exposer le grand écart formel de cette triade, qui demeure irréfragable. Du fait que contrairement à « *entre* » qui constitue une seule unité prépositionnelle, la combinaison « *de... jusqu'à/en* » présente un relateur considérablement plus complexe morphologiquement. Cette construction prépositionnelle en tandem est elle aussi susceptible d'extension dans des formes linguistiques diverses, et génératrice, entre autres, de plusieurs locutions prépositives spatiales (cf. ci-dessus).

Il est, sans conteste, possible de dire que la préposition « *entre* » est prolifique morphologiquement, puisqu'elle sert de préfixe à de multiples catégorématiques. En revanche, l'originalité de « *jusque* » apparaît dans sa capacité à se conjuguer avec d'autres prépositions, y compris « *entre* », ce qui nous permet de dire : « *jusqu'entre les arbres* ».

### 2.1.3. Divergences de « *I* » vs « *J* »

Au premier abord, la description morphologique de ces deux relateurs accuse une certaine ambiguïté dans ce questionnement, vu que ces deux constructions sont marquées par une complexité formelle évidente.

La locution prépositive complexe « *en/dans l'intervalle de* », comme nous l'avons déjà montré (cf. supra), se caractérise par sa formation tardive par rapport aux prépositions simples. Sa morphologie figée s'inscrit dans un système générateur stéréotypé, applicable à la majorité des locutions prépositives (c.-à-d. la grammaticalisation). De fait, son aspect composite est un phénomène qui atteste de l'évolution logico-formelle de la langue en quête permanente de trouver des équivalents synonymiques. Cette quasi-synonymie s'opère entre les unités de cette triade prépositionnelle malgré l'indifférenciation de leur variante structurelle, qui constitue une contrainte linguistique affectant leur aspect formel.

Dans cette même perspective, le langage procède à un enrichissement lexicologique touchant à la quasi-totalité des catégories, y compris les prépositions, par le biais d'autres principes théoriques modélisant de nouvelles expressions. Nous parlons donc d'une systématique d'innovation langagière reposant sur des canevas bien structurés. Ces canevas sont à l'origine de la création des constructions en tandem, telle que « *de... jusqu'à/en* », constituant une variante morphologique de la matrice élémentaire « *de... à/en* ».

Le paradoxe morphologique fondamental qui caractérise ces deux constructions : la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* » vs la construction en tandem « *de... jusqu'à/en* » ne réside pas seulement dans la variété syntaxique des éléments qui servent à les forger, mais dans leur écart structural. En fait, la première locution se comporte comme une unité morphologiquement indécomposable, alors que le deuxième relateur requiert une attention pour pouvoir saisir l'interdépendance de ses deux formants : ses deux pôles, le début vs la fin de l'intervalle spatial. Il s'agit d'une construction en tandem dans laquelle on ne peut aucunement se passer ni du premier élément, ni du second. Les deux prépositions sont à concevoir conjointement.

Ce comparatif des spécificités morphologiques distinguant les éléments de cette triade prépositionnelle se fonde initialement sur leur nomenclature bien divergente. Cet écart se justifie par leurs aspects formels ou nature dissemblables entre la préposition simple « *entre* », la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* », et la construction en tandem « *de... jusqu'à/en* ».

Les justifications avancées ci-dessus mettent en œuvre notre tentative visant à distinguer nettement ce trio.

La première, historiquement la plus ancienne étant issue du latin, développe plus d'habileté à l'extension morphologique. C'est ce qui explique le fait qu'elle soit plus usitée pour exprimer l'intervalle que les deux autres constructions, plus récentes. De toute évidence, bien que la locution prépositive semble en apparence être dérivée de la première, elle en diffère par sa construction qui la limite formellement. Cependant, la spécificité qui singularise la construction en tandem est cette morphologie structurellement disjointe qui, malgré le fait de séparer le premier composant prépositionnel du second, nous incite à les analyser corrélativement.

## 2.2. Convergences morphologiques des PSI

Par rapport à notre problématique des prépositions spatiales quasi synonymiques, nous disposons d'un certain nombre de paramètres visant à faire ressortir les analogies morphologiques de la préposition « *entre* », de la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* », et les prépositions corrélées « *de... jusqu'à/en* ». Nous sommes tentée de relever les traits formels propres à les unir. Or, il convient de rappeler que cette étape, bien qu'utile par ses quelques résolutions relatives aux origines de cette similitude, ne saurait donner une réponse satisfaisante à notre problématique.

### 2.2.1. Convergences de « E » = « I »

À présent, nous soumettons la problématique de connivence morphologique de la paire prépositionnelle « *entre* » et « *en/dans l'intervalle de* » à un examen plus poussé. Ce qui se fondera sur une exploration de leurs régularités formelles communes.

L'explication de la morphologie de l'unité « *inter* » constitue une tentative risquée. Aussi devons-nous tenir compte de deux questions importantes :

La première est liée à la désagrégation du système casuel latin, dans lequel l'unité « *inter* » a été employée de façon superflue (préverbe, adverbe et préposition). Dans le système tardif latin de plus en plus évolué, celle-ci finit par se ranger comme une préposition<sup>1</sup> nécessitant l'emploi d'un régime auquel elle se prépose.

D'ailleurs, les auteurs du *Dictionnaire historique de la langue française* la définissent comme « un élément emprunté au latin *inter*, proprement “à l'intérieur de deux” (→ *entre*), préverbe et préposition formé de *in* “dans” (→ *en*) et de l'élément *-ter-* servant à opposer deux parties<sup>2</sup> ».

Cette description atteste de l'évolution morphologique de « *inter* » et ipso facto de « *entre* », puisque les deux morphèmes se soudent et s'amalgament, leurs frontières s'estompent pour former une unité indécomposable.

Quant à la deuxième question, elle est liée aux transformations morphologiques de cette unité qui acquiert, dans le cadre du processus analytique, des expansions formelles en tant que préfixe des catégorématiques. Nous citerons, à titre d'exemple, des dérivés nominaux, verbaux, adjectivaux, etc. : *interaction*, *interface*, *interdiction*, *interagir*, *intercaler*, *interactif*, *interdépendant*, etc.

Aussi ce concept morphologique ne rend-il pas légitime un questionnement sur la formation de certains lexèmes ?

Nous savons pourtant que le substantif « *intervalle* », issu de « *intervallum* », est composé de « *inter* » et « *vallum* ». Cette décomposition nous fournit un premier élément morphologique commun « *inter* ». Cette forme contractée se préfixe à « *vallum* ».

À ce qui précède s'ajoute ce nouveau lexème « *intervalle* » qui forgera le noyau de la locution prépositive. *Inter* est un cas de figure des régularités formelles

<sup>1</sup> Alfred Ernout et , Antoine Meillet, *op. cit.*, p. 558. « *Inter*, préverbe et préposition (un seul emploi adverbial dans Val. Fl.) ».

<sup>2</sup> Alain Rey, *op. cit.*

de ces deux relateurs. Ainsi, la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* » s'analyse comme une composition consistant à adjoindre un nucléus nominal « *l'intervalle* » à deux prépositions, l'une le précédant, l'autre le suivant.

Nous avons montré que ces deux prépositions, malgré la disparité généalogique relative à leur création (la première, une préposition simple ; la deuxième, une locution prépositive), obéissent à une structuration qui les fige. Morphologiquement, elles sont indécomposables, indéclinables, c.-à-d. ayant les caractéristiques de tous les morphèmes grammaticaux. L'élément « *inter* » présente un facteur morphologique commun, l'essence formelle la plus remarquable qui sous-tend leur entrecroisement structural.

En d'autres termes et de manière plus rigoureuse, l'élément « *en* » de « *entre* » se reproduit dans « *en/dans l'intervalle de* ».

### 2.2.2. Convergences de « *E* » = « *J* »

Une première donnée d'ordre morphologique qui réunit ces deux unités prépositionnelles se fonde sur leur analyse combinatoire, c.-à-d. qu'elles s'accordent dans leur aspect structural divisible en deux constituants. Cette binarité formelle soutient notre hypothèse en vue d'une ébauche de leur similitude morphologique.

De fait, l'examen analytique de la préposition « *entre* » confirme qu'elle est issue de « *inter* », composée de « *in* "*en, dans*", en parlant de l'espace<sup>1</sup>, et de « *-ter* », un élément qui a subi une altération formelle pour pouvoir s'incorporer et donner lieu à cette préposition, issu de *alter* « l'autre » de deux, opposé à « l'un »<sup>2</sup>. Rappelons que la soudure de ces deux morphèmes remonte au latin.

L'usager n'arrive pas à saisir les frontières des formants qui ont fusionné dans des étapes diachroniques antérieures, comme on l'a déjà explicité plus haut.

Tel que le présuppose sa construction profonde, ce relateur exige un régime : un intervalle à deux pôles, « l'entre-deux ». Cette caractéristique morphologique sous-jacente servira à leur mise en relation avec la construction en tandem.

À vrai dire, nous sommes confrontée à quelques difficultés morphologiques qui se posent lorsqu'on compare deux entités qui semblent entretenir peu de liens formels. Cela s'atteste dans le fait que la première est une préposition simple « *entre* », alors que la deuxième est une construction en tandem « *de... jusqu'à/en* ».

<sup>1</sup> Alfred Ernout et Antoine Meillet, *op. cit.*

<sup>2</sup> Jacqueline Picoche, *op. cit.*

Dans un essai de repérage d'éléments servant à résoudre cette morphologie problématique, nous renvoyons aux définitions suscitées : la première préposition « *entre* » par sa bipolarité interne, fait écho à la structuration de la deuxième préposition en corrélation – à deux composants formellement séparés « *de... jusqu'à/en* ». En effet, celle-ci est forgée sur le relateur initial « *de* » indiquant le point de départ et le second « *jusqu'à/en* » référant à la deuxième limite (d'aboutissement) de cet intervalle spatial. L'analogie est d'ores et déjà évidente si nous examinons leur modèle structurel commun qui nécessite un régime à deux pôles, voire deux régimes.

Le retour à la forme matricielle « *de... à/en* » génératrice de cette construction « *de... jusqu'à/en* » est à même de fournir plus d'aspects pratiques de correspondance, sommairement « *de... à/ en* » et « *en/tre* ». Ces deux alternatives prépositionnelles s'entrecroisent dans cette forme réductrice de deux morphèmes disjoints pour la première construction complexe, et conjoints pour la deuxième préposition simple. Il est manifeste que le morphème « *en* » présente un facteur commun – déjà inhérent à la forme « *enjusque / jusque* », dans son processus d'évolution diachronique précité.

Nous ferons remarquer que dans l'ensemble, en dépit de leur disproportion formelle patente, ces deux relateurs développent une analogie au niveau des régimes avec lesquels ils peuvent se combiner. C'est ce qui constitue une base caractéristique de leur affinité, étant donné qu'ils peuvent s'associer à un intervalle spatial bipolaire.

### 2.2.3. Convergences de « *I* » = « *J* »

Dans le cadre d'une approche comparative d'ordre morphologique de la dyade : « *en/dans l'intervalle de* » et « *de... jusqu'à/en* », nous chercherons à établir des liens d'ordre formel expliquant la relation de connexité entre ces deux unités.

De fait, ces deux unités s'entrecroisent au niveau de la complexité de leur forme : association d'items modélisant leur combinatoire structurelle. De toute évidence, grâce à ce processus générateur, la langue crée de nouvelles prépositions plus précises sémantiquement, voire plus expressives, mais qui sont caractérisées par une complexité morphologique.

C'est là un phénomène démontrable dans l'examen de leur systématique de formation, puisqu'elles obéissent à des mécanismes structurels rigoureux, et sont par voie de conséquence aisément schématisables. Lesdites unités possèderaient un statut théorique qui les intègre dans le système conceptuel réglementé par des configurations typiques inhérentes à la logique du langage.

La grammaticalisation confirme cet ordre sub-logique, puisque la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* » s'inscrit dans le modèle formel « préposition + nucléus lexical + préposition ». De même, la construction en tandem « *de... jusqu'à/en* » se range dans la matrice formelle « *de... à/en* », et d'une manière plus générale de prépositions corrélées « préposition... préposition ».

Au-delà de l'isomorphisme modélisant ces deux relateurs complexes qui témoigne d'un fait linguistique général relatif au renouvellement prépositionnel, ces deux unités ont en commun la préposition « *de* » et se recoupent dans le morphème « *en* » doublement présent dans « *en/dans l'intervalle de* », et dans « *jusqu'à/en* » (→ *enjusque*).

De surcroît, le lexème « *intervalle* » se reproduit dans l'association de ces deux prépositions « *de... jusqu'à/en* », i.e. une unité lexicale pleine (catégorématique), qui se fige pour trouver comme équivalent sémantique un regroupement d'ordre grammatical (syncatégorématique).

Au niveau structurel, il est plus facile de concilier morphologiquement la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* » avec la construction en tandem « *de... jusqu'à/en* », qui coïncident non seulement dans le système théorique qui les régularise, mais aussi dans l'ensemble de morphèmes qu'elles ont en commun.

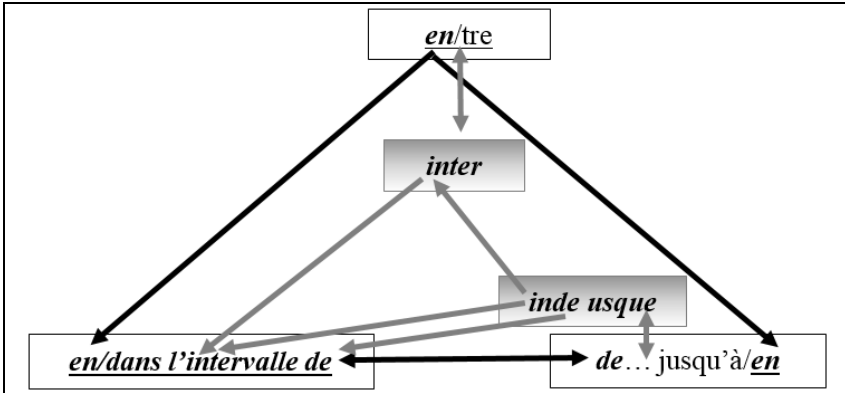
Il est tenant de rappeler, avant tout, que la préposition se définit dans la grammaire comme un élément fonctionnel, c.-à-d. un morphème, par opposition aux éléments signifiants, c.-à-d. les lexèmes.

Notre trio prépositionnel présente, malgré les écarts relevés dans la partie consacrée à leurs divergences, un ensemble de traits morphologiques communs ; soit le consensus par rapport à un régime locatif foncièrement bipolaire. De même, nous avons signalé leur entrecroisement saisi au moyen des régularités formelles itératives. Ces dernières se manifestent d'abord dans le processus produisant des dérivés par préfixation qui démontre le lien fondamental dû à l'étymon « *inter* », donnant lieu à la préposition « *entre* » et au substantif « *intervalle* ».

En partant de l'élément commun « *inter* », qui est l'indicateur formel reliant la préposition simple et la locution prépositive, nous avons pu mettre en lumière, grâce au processus de renouvellement linguistique, la genèse de constructions plus complexes (locutions prépositives « *en/dans l'intervalle de* » ainsi que des constructions en tandem « *de... jusqu'à/en* »). Ces unités prépositionnelles, bien qu'elles obéissent à des traitements qui les normalisent selon des modèles formels précis, s'entrecroisent unanimement dans l'élément récurrent « *en* ».

Nous soulignons les convergences morphologiques entre ces trois relateurs. C'est ce qui s'illustre dans cette figure de leurs entrecroisements étymologiques et morphologiques :

**Figure 16** : Convergences étymologiques et morphologiques de « ENTR, E-DID, DJÀ-E »



### 3. Conclusion

En somme, nous retenons que cet examen étymologique et morphologique de ces trois prépositions nous a d'emblée amenée à identifier leurs principales spécificités communes, que nous avons voulu mettre en valeur.

De surcroît, les données préalablement analysées à partir des dictionnaires étymologiques et historiques ont fourni d'importants éléments de description à la fois diachroniques et synchroniques, qui ont mis l'accent sur les divergences et les convergences de cette triade prépositionnelle.

Nous avons cherché à relever ces éléments de dissemblance d'ordre étymologique et morphologique pour en déduire que :

- « *entre* » se distingue par un étymon « *inter* » (*in/ter* : → « *alter* » → « *autre* ») mettant l'accent sur les deux bornes. Elle possède formellement la particularité d'être simple et indivise. Morphologiquement, cette préposition est dotée d'une grande aptitude dérivationnelle (préfixe/préverbe) ;
- tandis que la locution prépositive « *en/dans l'intervalle de* », dérivée de « *inter* », en diffère étymologiquement par une mise en relief d'une intériorité intrinsèque (« *de intus* ») et, morphologiquement, par un figement qui la limite sur ce point.

- Quant aux prépositions corrélées « *de... jusqu'à/en* », elles se démarquent par le fait qu'elles établissent un *distinguo* entre un point de départ et un point d'arrivée (« *dē* » → « *inde usque* »). Quoique leur formation soit forgée sur une construction morphologiquement désunie, séparant la première unité prépositionnelle de la seconde, ces deux éléments fonctionnent en tandem.

À partir de ces résultats, nous pouvons tirer comme conclusion que cette approche, fondée sur le recensement comparatif de leurs divergences étymologiques et morphologiques, nous révèle qu'elles ont des caractéristiques distinctives allant dans des directions différentes. Il s'agit en l'occurrence un comportement centrifuge.

Par ailleurs, cette mise en correspondance d'ordre étymologique et morphologique attestant leurs convergences donne lieu à une représentation centripète qui unit cette triade. Son avantage aura été de répertorier dans une mise en relation étymologique un renvoi commun à la bipolarité, i.e. à « l'entre-deux ». Du reste, sur le plan morphologique, leur union se manifeste par des indicateurs formels récurrents, dont le plus évident est, sans conteste, la particule « *en* ».

Cette étude comparative de la triade « *entre* », « *en/dans l'intervalle de* », et « *de... jusqu'à/en* » a certes souligné quelques ressemblances étymologiques et morphologiques, mais elle ne saurait donner une réponse parfaite aux causes de cette synonymie. Il faudrait, par ailleurs, chercher la réponse dans d'autres champs d'investigation, à notre sens incontournables, telles que la sémantique et la syntaxe.